

Liberté Égalité Fraternité

IA-IPR

Pôle Educatif et Pédagogique (PEP)

Réf : SM/NE N° 2023-2024-015

Affaire suivie par :
Sarah MOZAR
IA-IPR (ff)
Conseiller Technique CASNAV
ETIENNE Nise
Assistante Administrative

Tèl: 0590 47 81 37

Mél: ce.ia-ipr@ac-guadeloupe.fr

Parc d'activités la Providence ZAC de Dothémare BP 480 97183 Les Abymes Cedex Les Abymes, le Mercredi 20 septembre 2023

Madame Sarah MOZAR, IA-IPR ff en charge de la LVR-Créole

Á

Mesdames et messieurs les professeurs de langue vivante régionale créole, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

<u>Objet</u> : Lettre de rentrée - LVR créole guadeloupéen

Chères et chers collègues,

Depuis la publication en 1982 de la circulaire Savary, reconnaissant les langues et cultures régionales comme des matières spécifiques, la discipline se caractérise par une entrée régulière dans le métier, d'enseignants, lauréats du concours d'aptitude professorale de l'enseignement du second degré externe de créole et désormais, lauréats de l'agrégation des langues de France, option créole guadeloupéen.

J'adresse mes plus vives félicitations aux quatre lauréates de cette année. Je leur souhaite la bienvenue ainsi qu'à l'étudiant contractuel alternant et à l'assistant d'éducation en contrat de pré-professionnalisation, qui en choisissant notre discipline, signifient leur volonté de rejoindre notre corporation.

En outre, je voudrais remercier chaleureusement tous ceux d'entre vous qui, chaque année, s'impliquent dans la professionnalisation des stagiaires, en acceptant de les tutorer, de les recevoir dans leurs classes, de partager avec eux leurs gestes professionnels et leur expérience.

La formation initiale, la formation continue ou continuée sont des jalons essentiels dans la qualité du service public que nous assurons. Plus nous serons soucieux de parfaire nos pratiques professionnelles, didactiques et pédagogiques, mieux nos élèves réussiront.

En ce début d'année scolaire, je souhaiterais rappeler à chacun l'importance de s'inscrire dans un enseignement respectueux des programmes et de la didactique des langues vivantes étrangères et régionales.

A l'instar de n'importe quelle autre LVER, la langue créole est à la fois le moyen et l'objet de l'apprentissage des élèves. Les élèves apprennent en communiquant et communiquent pour apprendre.

Ainsi, l'enseignement de la LVR créole, du collège au lycée (voies générale, technologique et professionnelle), ne peut se départir notamment des notions suivantes : CECRL, séquence pédagogique, compétences langagières, approche actionnelle, tâche, objectifs linguistiques et pragmatiques, évaluation par compétences...

D'ailleurs, consciente de la nécessité pour chacun de comprendre et de savoir utiliser correctement le CECRL ou d'utiliser le numérique au service d'une optimisation des compétences linguistiques des élèves, des modules de formation, en ce sens, vous seront proposés.

Des parcours d'auto-formation m@gistere portant sur la prise en compte de la diversité des publics, la différenciation, l'évaluation vous seront indiqués. Je vous encourage du reste à vous abonner à la newsletter de CANOPE Guadeloupe pour connaître et profiter de leur riche catalogue de formation.

Monsieur THEOPHILE Firmin, PFA, ainsi que madame INIMOD DERNAULT Elsa et monsieur SELLIN Jeffrey, chargés de mission, doivent être pour chacun de vous des interlocuteurs privilégiés, à contacter pour toute question d'ordre pédagogique ou didactique.

A toutes fins utiles, sachez que les chargés de missions assureront des visites conseils, une veille informationnelle dont ils se feront le relais, et animeront des réunions d'information sur les thématiques présentant un enjeu professionnel majeur.

Par ailleurs, si les résultats au contrôle continu et ceux aux différentes épreuves obligatoires et facultatives de créole sont satisfaisants, (se situant souvent au-dessus des moyennes académiques), les résultats aux épreuves de LVR au baccalauréat professionnel et aux épreuves d'EDS LLCER peuvent encore être améliorés.

De plus, j'appelle de mes vœux l'augmentation notable du nombre d'élèves présentant l'épreuve de soutenance du DNB ou le grand oral, en partie en créole.

Que tous ceux qui avec rigueur s'impliquent dans la conception des sujets d'EDS LLCER, de LVB (Bac Pro), de LVC (Bac Pro et CAP), d'épreuve facultative de LVR (BTS), du CRPE spécial LR, et qui, conformément aux attendus institutionnels, honorent avec sérieux leurs missions de correcteurs ou d'examinateurs, soient remerciés grandement.

Conformément à la circulaire de décembre 2021, relative à l'enseignement des langues et cultures régionales, je voudrais vous inciter à développer, porter, encourager toutes les actions pédagogiques participant à l'exposition du plus nombre des élèves, à la langue créole, mais aussi permettant aux élèves de faire montre des compétences langagières acquises (CE, CO, EE, EO).

Si la découverte, l'appropriation et la compréhension de la culture créole sont inhérentes à l'enseignement de la langue créole, elles ne peuvent s'y substituer.

Les actions conduites à l'occasion de la semaine académique devront s'inscrire dans ce sens. (Présentation orale pré-enregistrée ou non, rédaction d'article, rencontre des intervenants, échanges avec des pairs, conducteur pour une visite d'exposition, animation, réalisation d'affiches etc.)

Comme vous le savez la semaine du créole est désormais inter-académique. Une fois le thème et les dates arrêtés par l'académie de la Martinique, ils vous seront communiqués.

En marge, de ce temps fort, des actions majeures peuvent être initiées tout au long de l'année (journée internationale du créole, semaine de la presse, commémoration de l'abolition de l'esclavage, journée internationale des droits des femmes, semaine des langues à l'école...).

Les informations relatives à la 4ème édition du concours d'écriture « Majò an maké kréyòl », à destination de tous les lycéens de l'académie, dont le thème est « Wouj/Rouge », vous seront prochainement communiquées.

Vous recevrez également une information relative à une action initiée par l'association « Lakou bokantaj », proposée à l'occasion du mois du créole et une autre portant sur une exposition consacrée à 6 héroïnes de l'abolition de l'esclavage.

Pour rappel, le portail académique a pour vocation de consigner toutes les informations nationales et académiques mais aussi de promouvoir, soutenir, partager et diffuser vos projets : n'hésitez donc pas à les transmettre, au IAN, monsieur Jeffrey SELLIN.

Chères et chers collègues, je vous souhaite de passer une très belle année scolaire.

Que vous soyez assurés tout au long de celle-ci de ma présence à vos côtés pour répondre à vos interrogations, vous conseiller et faciliter le développement d'une expertise partagée sur les questions pédagogiques.

Sarah MOZAR, IA-IPR ff en charge de la LVR-Créole